



LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire

Décembre 2015 n°88

LA CGT FINANCES PUBLIQUES 71 NE PARTICIPE PAS AU COMITE TECHNIQUE LOCAL VALIDANT LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DANS LE DEPARTEMENT

Le Comité technique local est une instance, certes consultative, mais où devrait s'établir un *réel* dialogue social. Or, si le dialogue n'a jamais été refusé dans le département, il faut bien constater que **la feuille de route donnée par la DGFIP aux DDFIP locales transforme ce dialogue en monologue social.**

Les restructurations et les suppressions de services sont entérinées par l'administration ainsi que les suppressions d'emplois malgré un vote défavorable unanime des organisations syndicales. Dès le départ, le rapport de force est déséquilibré puisque réglementairement l'administration peut passer outre le vote défavorable. Ainsi, le comité technique local est comparable à une chambre d'enregistrement de réformes régressives.

La CGT Finances Publiques 71 n'a jamais cessé d'utiliser les Comités Techniques Locaux comme caisse de résonance des difficultés des services et des agents. Elle a porté en séances des propositions, fait connaître ses oppositions aux attaques contre nos missions et nos emplois.

Mais, aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous satisfaire de cette *routine* administrative où notre action syndicale se trouve limitée. **Nous devons réfléchir et mettre en œuvre d'autres modes d'actions pour faire entendre les revendications des agents et préserver le réseau du service public des finances.**

Ainsi, un Comité Technique Local qui ne peut se tenir, faute de participants du côté des organisations syndicales, est **un message, certes symbolique mais fort, adressé à la DGFIP.**

En premier lieu, il marque la volonté de ne plus s'asseoir autour d'une table pour *deviser* sur les suppressions d'emplois dans le département et leurs localisations.

Le boycott du « CTL emplois » rend visible l'engagement, non seulement, de ne pas accompagner mais aussi de rejeter l'application d'une politique destructrice pour nos emplois et donc nos missions.

En second lieu, ne pas ouvrir la porte du CTL, c'est aussi être fermement attaché à la revendication de créations d'emplois dans le service public des finances. Aujourd'hui, ce sont des choix politiques qui s'opposent à ces créations. Il n'y a donc pas de fatalité. Par notre détermination à imposer d'autres choix, nous pouvons changer les choses. Pour cela, il ne faut pas se glisser dans les cadres de discussions imposés par la DGFIP.

La CGT Finances Publiques 71, à l'image de ce qui se pratique dans d'autres départements, prône le boycott intersyndical de cette séance consacrée aux suppressions d'emplois. Elle a échangé avec les autres organisations syndicales sur ce sujet sans qu'un consensus ne se dégage. Cela se pratiquait il y a

encore quelques années.

Année après année, les suppressions d'emplois s'accumulent (99 suppressions en 5 ans dans le département !) générant des difficultés dans l'organisation du travail, l'exercice des missions, les conditions de vie au travail et l'exercice du droit à mutation. L'administration, qui est à la source de ces maux, prend le prétexte de ce constat des difficultés pour faire passer des mesures régressives (réduction des horaires d'ouverture, modifications arbitraires des règles de gestion, restructurations et fermetures de services, etc.).

Cette lourde contribution de notre département va encore aggraver une situation tendue dans certains services (*trésoreries, Montceau les Mines, Autun, Mâcon, Chalon, etc.*).

Pouvons-nous accepter une telle situation ? Recul du service public, démantèlement de notre administration, remise en cause de nos droits et garanties ; cela suffit ! **Ils iront aussi loin que nous les laisserons faire !**

Dans un premier temps, notre section syndicale s'inscrira dans l'action menée au niveau national et boycottera le Comité Technique Local convoqué le 17 décembre pour entériner les suppressions d'emploi.

Cependant, nous savons que seule une mobilisation importante, à la hauteur des attaques que nous subissons, pourra inverser le cours des choses ; c'est ce que mettra en débat la CGT dès la rentrée.

Redéploiements

- 1 emploi de catégorie A est redéployé, suite à la réforme de l'organisation du contentieux juridictionnel, de la Direction – Mission contrôle et contentieux - vers l'un des pôles de contentieux juridictionnel administratif créés au niveau national.
- 1 emploi de catégorie A est implanté à la brigade départementale de vérification de Chalon sur Saône dans le cadre du redéploiement des emplois de vérificateurs de la DGFIP.

Mouvements d'emplois PLF 2016

Catégorie A+	
+ 1 AFiP -1 IDiv classe normale	Direction Direction

Catégorie B	
- 9 B	Trésorerie Cluny Trésorerie Gueugnon SIP Paray SIE Louhans Trésorerie Chagny Trésorerie Chalon Municipale SIE Mâcon Equipe Départementale de Renfort Direction

Catégorie C	
- 9 C	Trésorerie Tournus Trésorerie Montceau SIP-SIE Autun SIP-SIE Montceau Paierie Départementale SIP Mâcon SPF Chalon SIP-SIE Le Creusot Direction